

**BULLETIN MUNICIPAL  
DECEMBRE 2015 N° 37**

**ETAT CIVIL**

**NAISSANCES**

- **VOISIN Scott 11 avril 2015**
- **PADER Morgane 27 novembre 2015**

**DECES**

- **URRACA Antoine 30 juillet 2015**
- **FRIOU Madeleine 18 août 2015**
- **MONDOLOT Patrick 29 août 2015**
- **POLES Marie-Rose 28 septembre 2015**

**BAPTEMES CIVILS**

- **CARRERA Thomas 20 juin 2015**
- **CARRERA Théo 20 juin 2015**

**FELICITATIONS A NOS ETUDIANTS**

**THORE Nadège** : Diplôme Universitaire de Technologie en techniques de communication mention bien

**JABOR Emma** : Baccalauréat Accompagnement et Service à la Personne

**NOEL Antony** : Baccalauréat Sciences et Technologies de Laboratoire

**THORE Antony** : Baccalauréat Intervention sur le Patrimoine

**JAMIN Kévin** : Baccalauréat Littéraire option cinéma

**TOQUEBOEUF Jade** : Brevet des collèges

**CROSSLEY Jasper** : Brevet des collèges

**BONNAFOUS Quentin** : Brevet des collèges

**JAMIN Jennifer** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation

**JAMIN Kevin** : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation

Il est possible que certains diplômés ne soient pas cités par manque d'information à la mairie



## REMERCIEMENTS

-Le Conseil Municipal remercie les familles THORE Erick et SOULAYRAC Bernard qui nous ont permis d'accéder au mur Ouest du cimetière afin d'en assurer la restauration qui s'avérait urgente. Nous avons profité de l'occasion pour refaire le toit du porche d'entrée du cimetière qui menaçait ruine.

-L'instituteur et le Conseil Municipal remercient Monsieur BARREAU José pour le prêt de quatre ordinateurs provenant du lycée Pardailhan au bénéfice de l'école de Castillon-Massas. Cela a permis de remplacer immédiatement celui du tableau numérique qui ne fonctionnait plus.

-Le Conseil Municipal remercie Madame et Monsieur TOULOUSE Gilbert qui nous ont autorisé un échange de terrains pour pouvoir avec l'aide du Conseil Général sécuriser la sortie du chemin de Mestressens sur la départementale.

-Merci à HAFFNER Mathieu et JABOR Zaccarie pour l'aide qu'ils ont apporté à l'isolation et à la pose de VMC dans les appartements locatifs.

Toute aide apportée à votre commune est une aide apportée à tous les Castillonnais car cela permet à votre municipalité de freiner la hausse de vos impôts.

## HORAIRES SECRETARIAT

MAIRIE tél : **05 62 65 53 34** / Courriel : [mairie.castillonmassas@wanadoo.fr](mailto:mairie.castillonmassas@wanadoo.fr)

Ouverture du secrétariat : lundi 16h30 – 19h00 et jeudi 10h00 – 13h00

Pour joindre votre Maire: utiliser exclusivement son portable : **06 15 26 27 23**

<b>N° APPELS D'URGENCE</b>	<b>POMPIERS =</b>	<b>18</b>
	<b>GENDARMERIE =</b>	<b>17</b>
	<b>SAMU =</b>	<b>15</b>
<b>Allo DOCTEUR (urgences)</b>		<b>39 66</b>
<b>N° SOCIAL GRATUIT / FEMMES BATTUES =</b>	<b>0 800 32 31 30</b>	
<b>N° ENFANCE EN DANGER</b>		<b>119</b>

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX CASTILLONNAIS

- Famille MILLET.....au village
- Famille CARRETE Isabelle et VENDAL Arnaud au « Clos d'Arnoulin »
- Famille BARREAU José à « Horebidau »
- Monsieur JABOR Zaccarie au village
- 

Pensez au facteur : n'oubliez pas **d'indiquer sur votre boîte aux lettres TOUS les noms et prénoms des personnes dont vous souhaitez recevoir le courrier. Cela lui évitera des recherches**, et à votre Maire aussi.

## PAROISSE

**Répondantes** : Mesdames Paule CAPDEVILLE et Corine FAVAREL  
(Renseignements, horaires et lieux de messes, cérémonies religieuses)

**Curé** : François DUCASSE

## POPULATION

L'INSEE estime le nombre de Castillonnaises et de Castillonnais au 31 décembre 2015 à 258.

Début 2016 l'INSEE a prévu le recensement de la population Castillonnaise. Nous vous rappelons que le recensement est obligatoire et confidentiel. Les agents sont soumis au secret professionnel. Il aura lieu entre la mi-janvier et la mi-février.

Le recensement conditionne les dotations de l'Etat que percevra votre commune durant les **six** prochaines années. **Ne pas se recenser c'est diminuer les ressources de votre commune.**

Le papier existe toujours, mais **le recensement par INTERNET est fortement recommandé par l'INSEE. (Plus rapide, plus simple, sans papier et totalement confidentiel puisque sans intervenant).** Vous pourrez vous recenser depuis n'importe quel ordinateur disposant d'internet

**Madame VEILLARD Annick assurera la fonction d'agent recenseur**, merci de lui réserver un bon accueil. C'est elle qui vous fournira les renseignements nécessaires ainsi que les codes d'accès à internet si vous choisissez ce mode de recensement. **Madame REY (Secrétaire de mairie) assurera la fonction d'agent coordonnateur.**

## LISTE ELECTORALE

Il est rappelé à tous les nouveaux Castillonnais que la liste électorale est en cours de révision jusqu'au 31/12/2015. **Dernier délai.**

**Pour vous inscrire, vous adresser au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture le lundi après-midi ou le jeudi matin muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.**

**.Une permanence exceptionnelle sera ouverte à la mairie le 31 décembre de 10 heures à 12 heures.**

## SALLE DES FÊTES ET PRÊT MATERIEL

La salle des fêtes de Castillon-Massas n'est louée qu'aux Castillonnais : Il vous sera demandé une attestation d'assurance et une caution de 500€

-Salle des fêtes + chaises + tables + vaisselle + lave-vaisselle	
+réfrigérateur + congélateur + machine à glaçons :	40€
-Cuisine	80€
-Chauffage	40€
-Machine bière pression	20€

Pour la location s'adresser à M BARBEAU Pierre tel : 06 83 02 29 56

D'autre part la commune met GRATUITEMENT à la disposition des Castillonnais, des tréteaux, des chaises et des tables (Attention nombre limité). S'adresser aussi à M BARBEAU.

## LES ASSOCIATIONS

**Comité des Fêtes** : Présidente, Vanessa THORE

**Cible Castillonnaise** : Président, M Sébastien LOPEZ

**Gym volontaire** : Présidente, Mme Yvette BARBEAU (séances le mardi soir 19 heures)

**Mouv'Danse** : Président, M ANTONELLO Bernard (cours le jeudi soir) contact à Castillon-Massas : Mme BOISSELIER Martine

**Les amis de Semper Spes** : Président, M VEILLARD Norbert

## LE CALENDRIER 2015 DES ACTIVITES

05 janvier : vœux du maire  
05 janvier : galette des rois organisée par le Conseil Municipal  
07 février : repas de la chasse  
21 février : Cassoulet puis bal disco organisés par le comité des fêtes  
22 mars : 1° tour élections cantonales  
29 mars : 2° tour élections cantonales  
06 Juin : Soirée salsa  
27 juin : Kermesse de l'école (à Roquelaure)  
28 juin : Pétanque Repas et soirée de la Saint Jean organisés par le comité des fêtes  
21-23 août : Fête locale  
23 août : Randonnée castillonnaise animée par les randonneurs gascons  
23 octobre : manifestation des élus pour la défense de la trésorerie de Jegun  
11 novembre : Cérémonie du souvenir  
05 décembre 1° tour élections régionales  
12 décembre 2° tour élections régionales  
31 décembre réveillon organisé par la société de chasse

## DES LIVRES ET DES REVUES A DISPOSITION

**Vous avez des livres et des revues dont vous souhaitez vous débarrasser.**

Plutôt que de les jeter dans les containers jaunes vous pouvez les apporter sous l'abri bus sur la place du village ou un meuble est mis à votre disposition pour que chacun puisse déposer ou venir chercher des livres ou des revues gratuitement.

**Cette bourse d'échange fonctionne à merveille depuis la fin 2014 profitez-en !!!!**

## ECOLE

L'école accueille depuis septembre 18 enfants alors que la moyenne des écoles du Gers est de 18.66. Quelques inquiétudes subsistent concernant le maintien de 4 postes d'instituteurs sur le RPI il semblerait que la menace soit pour le moment repoussée grâce à l'arrivée de plusieurs petits enfants mais le risque n'est pas écarté car l'effectif 2016-2017 prévu est de 15 élèves.

La classe de neige transplantée, financée en partie par la municipalité, qui a eu lieu en début d'année s'est déroulée sans incident et dans la joie. Chaque enfant ainsi que les accompagnants ont passé une excellente semaine alliant ainsi étude, sport et pour certains, initiation au ski.

## SAPEURS POMPIERS (Allo 18)

Nous rappelons aux Castillonnais que nous sommes rattachés depuis 2006 au centre de secours de JEGUN dont les soldats du feu (**tous volontaires**) connaissent Castillon-Massas et viennent régulièrement s'informer de la position des nouvelles habitations. Ne les oubliez pas pour les étrennes

Lors d'un appel, précisez bien le « lieu-dit » de votre domicile et votre nom pour qu'ils puissent mieux vous situer sur la commune. N'oubliez jamais qu'ils sont notre première ligne de défense, contre le feu bien entendu, mais aussi contre l'eau, l'accident, la maladie brutale parfois,...

Les pompiers ont encore en 2015 effectué plusieurs interventions sur la commune : Décès, hospitalisations d'urgence, incendie...

## **SECURITE (rappel)**

**De nombreux vols sont à signaler dans les environs immédiats.**

**Signalez à la gendarmerie tout ce qui vous paraît anormal ; personne au comportement anormal ou cherchant à entrer chez vous ou se dissimulant à votre approche.**

**Essayez toujours de relever les numéros d'immatriculation des véhicules suspects. N'oubliez pas de fermer portes et fenêtres ainsi que votre voiture.**

**Signalez à vos voisins que vous vous absentez pour qu'ils surveillent votre maison.**

## **L'ADRESSAGE**

**Courant de l'an prochain chaque maison recevra une adresse « Géolocalisable ».**

La mise en place des nouvelles adresses pour chaque maison est une obligation. Ces nouvelles adresses permettront aux pompiers, aux médecins, aux services de secours en général et aussi à la poste ou aux gendarmes de localiser sans risque d'erreur un domicile par GPS.

Cela va nécessiter la pose de panneaux et de plaques qui seront pris en charge par la Mairie. Il est probable que nous procéderons à une commande groupée avec les autres communes de la communauté de communes.

## **CIMETIERE**

Afin de pouvoir récupérer un peu d'espace et de supprimer les tombes abandonnées, une procédure de reprise de concessions est en cours. Une petite pancarte signalera les concessions **susceptibles** d'être reprises. Sont concernées les concessions suivantes ;

- N°2 CABANES
- N°7 ST VIGNES SABATHIE
- N°10 DARRE CAHUZAC
- N°24 LUPIAC
- N°28 ET 29 SOULES
- N°40 SORIANO
- N°54 CARTIER

Sans concessions

- ROUMANOF
- LABERENE
- CEZERAC BERGES
- NAVARRE
- enfant Ramon CONSUL
- enfant BOUTAN
- enfant Jean CORTADE

**Si vous êtes concernés n'hésitez pas à vous adresser à la mairie.**

En fin de procédure (environ 3 ans) les ossements recueillis dans les concessions reprises sont regroupés dans un ossuaire à l'identique de celui qui est à gauche en entrant dans le cimetière et qui a été construit en 2004 lors de la première procédure de reprise de concessions.

**ATTENTION le fleurissement d'une tombe ne suffit pas à faire cesser la procédure ; la concession doit être entretenue.**

## APERCU RESULTATS – FONCTIONNEMENT –

POSTES	PREVISIONNEL 2015	REALISE AU 17 12 2015
<b>DEPENSES</b>		
60- Achats : électricité, combustible, aliment. cantine entretien, bureau, voirie, carburant, frais scolaires...	27 500.00	20 202.44
61- Services extérieurs : Assurances, entretien et réparation des matériels et bâtiments, petit matériel, entretien voirie....	30 500.00	15 392.56
62- Autres services extérieurs : Honoraires, téléphone, fêtes et cérémonies ...	5 800.00	3 701.15
63- Impôts fonciers et taxes	1 220.00	1 100.47
64- Charges de personnel : Rémunérations, charges, médecine du travail	38 100.00	36 504.62
65- Autres charges de gestion courante : Indemnités, aide sociale, service incendie, cotis retraite, subventions associations, syndicats eau, électricité, sictom, centre de gestion .....	29 338.50	28 719.08
66- Charges financières (intérêts emprunt école)	2 851.68	2 851.68
67- Loisirs école (piscine, classe transplantée, sortie petits)	1 000.00	636.98
68- Amortissement	427.58	427.58
68-		
22- Dépenses imprévues	4 160.50	
23- Virement à la section d'investissement	67 672.42	49 030.03
7396-Revers fiscalité « communauté commune »	2 551.53	2 551.53
EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2015		*55 821.15*
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>211 217.21</b>	<b>161 118.12</b>
<b>RECETTES</b>		
70- Produits : remb frais, redevances, cantine	8 200.00	6 890.60
73- Impôts et taxes : - impôts locaux	41 932.00	41 868.00
- autres	4 000.00	3 766.69
74- Dotation de l'Etat	34 700.00	35 010.00
- autres	31 125.00	36 493.05
75- Autres produits : loyers	13 000.00	13 975.64
: divers		567.06
002- Report excédent de fonctionnement 2014	78 360.21	78 360.21
rembours assurances et produits exceptionnels		8.02
64 remboursements maladie		
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>211 217.21</b>	<b>216 939.27</b>
Estimation impôts locaux payés par Castillonnais : 115 000€ Montant des impôts reversés à la commune : 41 868€		
* Excédent 2015 pour financement travaux 2016		

## APERCU RESULTATS – INVESTISSEMENT –

POSTES	PREVISIONNEL 2015	REALISE AU 17 12 2015
<b>DEPENSES</b>		
01- Reprise Déficit	16 494.24	16 494.24
20		
Dépôts et cautions	1 125.00	423.90
21- Dépenses Equipement		
Terrain Moulinet	1 000.00	0.00
Voirie	20 000.00	9 718.48
Aménagement carrefour Moulinet *	29 500.00	28 136.00
Fenêtres salle fêtes Sécurité enfants*	11 000.00	11 370.69
Mobilier	1 000.00	
Matériel	3.000.00	370.00
19 – Remboursement Emprunt école	6 100.00	6 040.74
20- Dépenses imprévues	861.00	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>89 080.24</b>	<b>72 554.05</b>
<b>RECETTES</b>		
001 EXCEDENT capitalisé 2013	16 494.24	16 494.24
13- Subventions		
Dépôts et cautionnements	1 125.00	370.00
Subvention voirie		
FCTVA	3 361.00	3 361.00
TLE		2 871.20
Vir de la section de fonctionnement	67 672.42	
Amortissements	427.58	427.58
DEFICIT D'INVESTISSEMENT		49 030.03
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>89 080.24</b>	<b>72 554.05</b>
*travaux en cours non payés financement provisionné		

## NOS IMPOTS

Comme nous l'annoncions sur le bulletin de l'an passé la dotation globale de 2015 a été amputée. La baisse de la dotation globale versée par l'état pour 2015 est de 3 700 euros soit l'équivalent de 9% des impôts versés par les Castillonnais à leur commune

Nous avons contenu cette perte en 2015 par une augmentation des taux de bases de 4% (1 600€) et par la location à la communauté de commune d'une partie de l'ancienne école (1 200€). La dotation globale se poursuivra jusqu'en 2017.

En 2017 la baisse de la dotation de l'état sera d'environ 9 500 euros PAR AN. Soit l'équivalent actuel de 23 % des impôts versés par les Castillonnais à leur commune.

## **INTERNET**

**VOUS TROUVEREZ EN ANNEXE DANS LE BULLETIN LA REPOSE DE GERS  
NUMERIQUE A VOS QUESTIONS SUITE AU COURRIER D ALSATIS**

## TRAVAUX

### **REALISATIONS 2015**

- Mise en accessibilité de la salle des fêtes
- Pose de gouttières au local associatif
- Achat et pose de menuiseries aux normes à la salle des fêtes
- Achat et pose de matériels de chauffage (bois) dans les logements locatifs
- Nettoyage du toit de la salle des fêtes, réparation des fuites et changement de tuiles
- Réparation des dalles et gouttières de la salle des fêtes
- Création d'un local loué à la communauté de commune dans l'ancienne école
- Création d'un local archives dans l'ancienne école
- Création d'un local annexe pour des activités diverses au bénéfice de l'école dans l'ancienne école
- Achat de trois « planchas » au bénéfice des associations Castillonnaises CM
- Réparation du mur ouest du cimetière
- Réparation du toit du porche d'entrée du cimetière
- Réparation du muret et du portail à l'est de l'église
- Pose de VMC dans les appartements locatifs (bénévolat locataires)
- Changement isolation des combles des appartements locatifs (bénévolat locataires)
- Elagage des marronniers devant la mairie
- Elagage des tilleuls autour du cours de tennis
- Réparation des évacuations d'eau pluviales sur la place du village
- Goudronnage de la cour de l'école (Le devis initial était de 21 512.88€ TTC par une entreprise spécialisée. Le coût après réalisation par le Conseil Municipal est de 1 500€ TTC (merci d'être indulgents si ce n'est pas parfait)
- Nettoyage du cours de tennis (Désormais mis GRATUITEMENT à disposition des Castillonnais) sauf durant les périodes utilisation par l'école et la communauté de communes au bénéfice des enfants.

### **PREVISIONS 2016**

-Mise aux normes handicapés (**obligation légale**) de tous les locaux recevant du public (Mairie, salle des fêtes, cantine, école, église, salle des associations,..) et des installations ouvertes au public (cimetière, parking, place du village, tennis,...) (étalement sur 3 ans)

#### **Et si les finances le permettent**

- Parking (travaux toujours repoussés pour faire face aux urgences)
- Peinture plafond salle des fêtes (1° devis : 4 375€)

## VOIRIE

### **REALISATIONS 2015**

- Aménagement du carrefour du « Moulinet
- Réfection du chemin de « Mestressens »
- Point à temps
- Pose d'enrobé à froid
- Echange de terrains entre la famille TOULOUSE Gilbert et la commune pour l'aménagement du carrefour du « Moulinet »
- Réparation (**gratuite**) à « Miegerville » suite à travaux mal réalisés en 2014
- Pierre sur le chemin de la « Bennerie »

### **PREVISIONS 2016**

- Point à temps et entretien
  - Si nos finances nous le permettent nous envisageons de la grave émulsion puis un élastomère depuis les quatre chemins jusqu'à Miegerville ainsi que sur la route de Lavardens jusqu'à l'embranchement de Peyrusse-Massas. Le premier devis fait état de 58 000€.
- Compte tenu des restrictions budgétaires imposées par l'état par la baisse des dotations nous ne pourrons réaliser qu'une partie de ces travaux. (A débattre en Conseil Municipal)

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

A ce jour tous les branchements à l'assainissement collectif sont terminés.

Un souci d'alimentation en eau dû à une rupture d'un tuyau a été réparé gratuitement par la société qui a installé la station

Les premiers contrôles par le Conseil Général ont confirmé le bon fonctionnement de l'installation

### **ASSAINISSEMENTS INDIVIDUELS**

Il est recommandé de faire appel à Melle GUISE ou M LECONTE au SPANC pour toute modification de votre système d'assainissement. (05 62 60 60 09). Les normes sont en perpétuel changement.

Attention la mise en place de sanctions pour les assainissements non conformes est en cours de mise en place.

### **ORDURES MENAGERES (compétence communauté de communes à compter du 01 01 2015)**

**Les encombrants** doivent être portés à la déchetterie et non pas laissés à proximité des containers. La déchetterie est installée à Jégun, sur la D948, à la zone artisanale direction Condom.

#### **Horaires d'ouverture de la déchetterie de Jégun**

Hiver du 1<sup>o</sup> octobre au 31 mars du lundi au vendredi de 14h à 17h

Eté du 1<sup>o</sup> avril au 30 septembre du lundi au vendredi de 14h à 18h.

**MERCI DE NE PAS CONFONDRE AIRE DE CONTAINERS ET DECHETTERIE**

## LA COMMUNAUTE DE COMMUNES « CŒUR DE GASCOGNE »

**Président : BAYLAC Michel, Maire de Roquelaure**

**Directeur : TRINQUET Laurent**

« Cœur de Gascogne » : téléphone 05 62 64 54 62 fax 05 62 64 00 47 [www.coeurdegascogne.com](http://www.coeurdegascogne.com)

### 2) ELUS COMMUNAUTE DE COMMUNES

**DELEGUE COMMUNAUTAIRE** CARRERA Bernard (titulaire) JUGAN Daniel (suppléant)

### 3) ELUS COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

<b>TRANSFERT CHARGES</b>	<b>FINANCES</b>	<b>AIDE A DOMICILE</b>	<b>JEUNESSE</b>	<b>CCIAS</b>
Bernard CARRERA	Bernard CARRERA	Fabienne PADER	Arnaud BURRIEL	Bernard CARRERA
Daniel JUGAN	Daniel JUGAN	Bernard CARRERA	Fabienne PADER	
<b>AMENAGEMENT</b>	<b>ECONOMIE</b>	<b>TOURISME</b>	<b>NOUVELLES</b>	
<b>URBANISME</b>			<b>TECHNOLOGIES</b>	
Jean Louis CHAPELLE	Corine FAVAREL	Arnaud BURRIEL	Corine FAVAREL	
Pierre BESSAGNET	Claude BRESSAC	Claude BRESSAC	Jean-Louis CHAPELLE	

**A l'heure où est édité ce bulletin nous ne savons pas encore si le communauté de communes « Cœur de Gascogne » sera ou ne sera pas rattachée au « Grand Auch » comme le souhaite Monsieur le Préfet. C'est la Commission Départementale de l'Intercommunalité qui décidera début 2016 pour une fusion éventuelle en janvier 2017.**

**Les Maires et leurs Conseils municipaux de la communauté de communes « Cœur de Gascogne » sont partagés sur l'avis à donner :**

**La plupart des petites communes souhaitant rester « Cœur de Gascogne » car elles partagent toutes les mêmes problématiques et compte tenu de la taille de Cœur de Gascogne, elles ont leur mot à dire dans les décisions prises et peuvent s'exprimer.**

**Les communes plus importantes préfèrent fusionner avec le « Grand Auch » espérant ainsi avoir plus de moyens sans que rien de concret ni aucune garantie ne soit venu appuyer la proposition du Préfet.**

**A noter qu'en cas de fusion (probable), la ville d'Auch aurait 32 voix et Pavie 4 voix toutes les autres communes auraient 1 voix chacune.**

**Autant dire qu'Auch et Pavie feront la pluie et le beau-temps, l'ensemble des communes de « Cœur de Gascogne » représentant ensemble 19 voix sur 67.**

La communauté de communes « Cœur de Gascogne » est compétente en matière :

- D'aide à domicile
- De tourisme
- De périscolaire (garderies, CLSH, CLAE...)
- De nouvelles technologies (**haut débit, internet**)

Pour toutes les questions concernant ces compétences vous pouvez vous adresser à la Communauté de Communes.

Au 1<sup>o</sup> janvier 2015 création d'un centre intercommunal d'aide sociale

Au 1<sup>o</sup> janvier 2015 transfert de la compétence ordures ménagères.

Dans les années à venir plusieurs autres compétences seront transmises à la communauté de communes en raison du désengagement de l'Etat et pour obtenir un maximum de financements.

Prévision au 1<sup>o</sup> janvier 2016 : La fourrière Départementale située à ORDAN LARROQUE

L'urbanisme plus tard en 2017 ???... à suivre.

### **AIDE A DOMICILE du CIAS « Cœur de Gascogne »**

Ce service est accessible à tous en cas de besoin suite à une maladie, une hospitalisation,....

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de Sylvie MOTHE : **05 62 64 54 62.**

Les salariés du service d'aide à domicile habitent tout près de chez vous, le plus souvent dans votre commune, ce qui assure dans la plupart des cas une réactivité immédiate si vous avez besoin de leur service.

## **ECOLE ET ACCUEIL DES ENFANTS**

Une convention a été passée entre la commune et la communauté de communes pour que les enfants durant les interclasses, sous la responsabilité soit de l'instituteur soit de la communauté de communes puissent utiliser le court de tennis.

Cœur de Gascogne organise plusieurs fois par an des camps de vacances destinés aux jeunes de nos villages, (Ski, randonnées, paint ball,...) et ceci pour tous les âges. Renseignez-vous.

## **LA MUNICIPALITE DE CASTILLON-MASSAS 2014-2020**

<b>MAIRE</b>	Bernard CARRERA	06 15 26 27 23
<b>1° ADJOINT</b>	Daniel JUGAN	06 72 81 28 95
<b>2° ADJOINT</b>	Pierre BARBEAU	06 83 02 29 56
<b>3° ADJOINT</b>	Pierre BESSAGNET	05 62 64 51 63
<b>Conseillers</b>	Corine FAVAREL	
	Fabienne PADER	
	Arnaud BURRIEL	
	Claude BRESSAC	
	Jean Louis CHAPELLE	
	Jacques SAUVAGE	

**SECRETAIRE MAIRIE** Annie REY

**MAIRIE** tél/fax : 05 62 65 53 34 / **Courriel** : [mairie.castillonmassas@wanadoo.fr](mailto:mairie.castillonmassas@wanadoo.fr)

Ouverture du secrétariat : lundi 16h30 – 19h et jeudi 10h – 13h

### **DELEGATIONS AUX ADJOINTS SOUS LA SURVEILLANCE ET LA RESPONSABILITE DU MAIRE DANS L'ORDRE DE PRIORITE.**

<b>ETAT CIVIL Et A C H O</b>	<b>URBNISME</b>	<b>FINANCES</b>	<b>DELEGATION VOIRIE</b>
Daniel JUGAN	Daniel JUGAN Pierre BARBEAU	Daniel JUGAN Pierre BARBEAU Pierre BESSAGNET	Pierre BESSAGNET Pierre BARBEAU Daniel JUGAN

#### **1) ELUS AUX SYNDICATS**

<b>SIAEP</b>	<b>ELECTRIFICATION</b>	<b>SICTOM</b>
Corinne FAVAREL Pierre BESSAGNET	Pierre BARBEAU Claude BRESSAC	Corine FAVAREL Arnaud BURRIEL

#### **2) CENTRE COMMUNAL D'AIDE SOCIALE**

<b>MEMBRES ELUS</b>	<b>MEMBRES NOMMES</b>
Jean-Louis CHAPELLE Fabienne PADER Pierre BESSAGNET Jacques SAUVAGE	SOULAYRAC Hélène au titre de l' UDAF du Gers PONGE Monique au titre des personnes âgées CAPDEVILLE Paule au titre des personnes handicapées CASEAU Philippe au titre de l'insertion et de la lutte contre les exclusions

#### **3) COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (Membres nommés par la direction des services fiscaux)**

##### **TITULAIRES**

FAVAREL Corine. CAPDEVILLE Paule. BARBEAU Pierre. PRIEUR Jean Claude. BRESSAC Claude. BESSAGNET Pierre

##### **SUPPLEANTS**

JUGAN Daniel, DEHAN Alain, DELLAS Nadine, PONGE Monique, ALIAS Françoise, VOISIN Sébastien.

#### **4) COMMISSION COMMUNALE D'APPEL D'OFFRES**

**TITULAIRES** : FAVAREL Corine, JUGAN Daniel, BURRIEL Arnaud

**SUPPLEANTS** : SAUVAGE Jacques, BARBEAU Pierre, CHAPELLE Jean Louis

#### **7) DELEGUES AU «PETR»** : Corine FAVAREL

## **LES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

24 mars 2015 Examen et vote du compte de gestion 2014 de la commune  
24 mars 2015 Vote du compte administratif 2014 de la commune  
24 mars 2015 Affectation des résultats 2014 de la commune  
24 mars 2015 Examen et vote du compte de gestion 2014 de l'assainissement collectif  
24 mars 2015 Vote du compte administratif 2014 de l'assainissement collectif  
24 mars 2015 Affectation des résultats 2014 de l'assainissement collectif  
24 mars 2015 Vote des taux de taxes communales 2015  
24 mars 2015 Vote du budget prévisionnel 2015 de la commune  
24 mars 2015 Vote du budget prévisionnel 2015 de l'assainissement collectif  
08 juin 2015 Tirage au sort des jurés d'assises  
08 juin 2015 Renouvellement contrat cantinière  
08 juin 2015 Adhésion du SIAEP à TRIGONE  
08 juin 2015 Nomination Madame Annie REY agent centralisateur pour le recensement 2016  
17 juin 2015 Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et communales  
17 juin 2015 Choix de l'entreprise devant nettoyer le toit de la salle des fêtes  
25 juin 2015 Vote titulaires et suppléants pour l'élection sénatoriale partielle  
18 aout 2015 Désaffectation de l'ancienne salle de classe  
18 aout 2015 Prix accueil élèves extérieurs au RPI  
18 aout 2015 Prix du repas cantine 2015 2016 : 2.50€  
22 septembre 2015 délibération pour dépôt du dossier « Ad'ap » (dossier travaux handicapés)  
22 septembre 2015 constatation des concessions funéraires en état d'abandon  
10 novembre 2015 résultat enquête publique chemin de « Mestressens »  
10 novembre 2015 renouvellement de la convention avec le Centre de Gestion du Gers  
10 novembre 2015 Choix de la Poste pour la mise en place de « l'adressage »  
10 novembre 2015 avis sur le schéma de coopération intercommunale proposé par le Préfet

## **LES ARRÊTES DU MAIRE**

19 janvier 2015 Nomination stagiaire intercommunal Madame REY Annie  
05 février 2015 Reclassement indiciaire de Madame BERNAR Nicole  
22 février 2015 Autorisation d'un débit temporaire de boissons pour repas cassoulet suivi d'un bal  
04 juin 2015 Nomination du coordonnateur communal du recensement  
23 juin 2015 Autorisation d'un débit temporaire de boissons pour la Saint Jean  
10 août 2015 Autorisation d'un débit temporaire de boissons pour la fête locale

## **LE MOT DU MAIRE**

**2015 s'achève bientôt et il est difficile de dire que ce fut une bonne année pour notre pays, car entre les attentats en début et fin d'année, une crise qui n'en finit pas, le chômage de nos jeunes qui augmente et une réforme des institutions qui ne nous apparait pas toujours cohérente, beaucoup d'entre nous s'interrogent sur l'avenir que nous réservons à nos enfants.**

**Pensons à la devise des Castillonnais « Semper Spes » : Toujours l'espoir.**

**Chers Castillonnais, mes Adjoints et mes conseillers se joignent à moi pour souhaiter à chacun d'entre vous et à tous ceux qui vous sont proches de joyeuses fêtes et pour la nouvelle année, santé, paix, bonheur et joie.**

**Votre Maire : B Carrera**